

LA COURONNE DE MARIE



« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16
@ : a.romanens@fsspx.email

Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Le temps de l'Avent

Dom Prosper Guéranger, Institutions Liturgiques



N DONNE, dans l'Église latine, le nom d'Avent (du latin *adventus*, avènement) au temps destiné par l'Église à préparer les fidèles à la célébration de la fête de Noël, anniversaire de la Naissance de Jésus-Christ. Le mystère de ce grand jour méritait bien sans doute l'honneur d'un prélude de prière et de pénitence : aussi serait-il impossible d'assigner d'une manière certaine l'institution première de ce temps de préparation, qui n'a reçu que plus tard le nom d'Avent. Il paraît toutefois que cette observance aurait commencé d'abord en Occident ; car il est indubitable que l'Avent n'a pu être affecté comme préparation à la fête de Noël, que depuis que cette fête a été définitivement fixée au vingt-cinq décembre : ce qui n'a eu lieu pour l'Orient que vers la fin du IV^e siècle, tandis qu'il est certain que l'Église de Rome la célébrait en ce jour longtemps auparavant. (...)

Si maintenant, après avoir détaillé les caractères qui distinguent le temps de l'Avent de tout autre temps, nous voulons pénétrer dans les profondeurs du mystère qui occupe l'Église à cette époque, nous trouvons que ce mystère de l'Avènement de Jésus-Christ est à la fois simple et triple. Il est simple, car c'est le même Fils de Dieu qui vient ; triple, car il vient en trois temps et en trois manières.

« Dans le premier Avènement, dit saint Bernard au Sermon cinquième sur l'Avent, il vient en chair et infirmité ; dans le second, il vient en esprit et en puissance ; dans le troisième, il vient en gloire et en majesté ; et le second Avènement est le moyen par lequel on passe du premier au troisième. »

Tel est le mystère de l'Avent. Écoutons maintenant l'explication que Pierre de Blois va nous donner de cette triple visite du Christ, dans son sermon troisième *de Adventu* : « Il y a trois Avènements du Seigneur, le premier dans la chair, le second dans l'âme, le troisième par le jugement. Le premier eut lieu au milieu de la nuit, suivant ces paroles de l'Évangile : Au milieu de la nuit un cri s'est fait entendre : Voici l'Époux ! Et ce premier Avènement est déjà passé : car le Christ a été vu sur la terre et a conversé avec les hommes. Nous sommes pré-

SOMMAIRE

Le temps de l'Avent..... 1-3

Calendrier 4-5

D'Abu Dhabi à la Pachamama 6

Il y a cinquante ans :
Déclaration du P. Calmel 7

Annonces..... 8

sentement dans le second Avènement : pourvu toute-fois que nous soyons tels qu'il puisse ainsi venir à nous ; car il a dit que si nous l'aimons, il viendra à nous et fera sa demeure en nous. Ce second Avènement est donc pour nous une chose mêlée d'incertitude ; car quel autre que l'Esprit de Dieu connaît ceux qui sont à Dieu ? Ceux que le désir des choses célestes ravit hors d'eux-mêmes, savent bien quand il vient ; cependant, ils ne savent pas d'où il vient ni où il va. Quand au troisième Avènement, il est très certain qu'il aura lieu ; très incertain quand il aura lieu : puisqu'il n'est rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que le jour de la mort. Au moment où l'on parlera de paix et de sécurité, dit le Sage, c'est alors que la mort apparaîtra soudain, comme les douleurs de l'enfantement au sein de la femme, et nul ne pourra fuir. Le premier Avènement fut donc humble et caché, le second est mystérieux et plein d'amour, le troisième sera éclatant et terrible. Dans son premier Avènement, le Christ a été jugé par les hommes avec injustice ; dans le second, il nous rend justes par sa grâce ; dans le dernier, il jugera toutes choses avec équité : Agneau dans le premier Avènement, Lion dans le dernier, Ami plein de tendresse dans le second (*De Adventu, sermo III*). »

Les choses étant telles, la sainte Église, pendant l'Avent, attend avec larmes et impatience la venue du Christ Rédempteur en son premier Avènement. Elle emprunte pour cela les expressions enflammées des Prophètes, auxquelles elle ajoute ses propres supplications. Dans la bouche de l'Église, les soupirs vers le Messie ne sont point une pure commémoration des désirs de l'ancien peuple : ils ont une valeur réelle, une influence efficace sur le grand acte de la munificence du Père céleste qui nous a donné son Fils. Dès l'éternité, les prières de l'ancien peuple et celles de l'Église chrétienne unies ensemble ont été présentes à l'oreille de Dieu ; et c'est après les avoir toutes entendues et exaucées, qu'il a envoyé en son temps sur la terre cette rosée bénie qui a fait germer le Sauveur.

L'Église aspire aussi vers le second Avènement, suite du premier, et qui consiste, comme nous venons de le voir, en la visite que l'Époux fait à l'Épouse. Chaque année cet Avènement a lieu dans la fête de Noël ; et une nouvelle naissance du Fils de Dieu délivre la société des Fidèles de ce joug de servitude que l'ennemi voudrait faire peser sur elle (Collecte du jour de Noël), L'Église, durant l'Avent, demande donc d'être visitée par celui qui est son chef et son Époux, visitée dans sa hiérarchie, dans ses

membres, dont les uns sont vivants et les autres sont morts, mais peuvent revivre ; enfin dans ceux qui ne sont point de sa communion, et dans les infidèles eux-mêmes, afin qu'ils se convertissent à la vraie lumière qui luit aussi pour eux. Les expressions de la Liturgie que l'Église emploie pour solliciter cet amoureux et invisible Avènement, sont les mêmes que celles par lesquelles elle sollicite la venue du Rédempteur dans la chair ; car, sauf la proportion, la situation est la même. En vain le Fils de Dieu serait venu, il y a dix-huit siècles, visiter et sauver le genre humain, s'il ne revenait, pour chacun de nous et à chaque moment de notre existence, apporter et fomentier cette vie surnaturelle dont le principe n'est que de lui et de son divin Esprit. Mais cette visite annuelle de l'Époux ne satisfait pas l'Église ; elle aspire après le troisième Avènement qui consommera toutes choses, en ouvrant les portes de l'éternité. Elle a recueilli cette dernière parole de l'Époux :

Voilà que je viens tout à l'heure (Apocalypse, 22, 20) ; et elle dit avec ardeur : Venez, Seigneur Jésus (*ibid.*) ! Elle a hâte d'être délivrée des conditions du temps ; elle soupire après le complément du nombre des élus, pourvoir paraître sur les nuées du ciel le signe de son libérateur et de son Époux. C'est donc jusque-là que s'étend la signification des vœux qu'elle a déposés dans la Liturgie de l'Avent ; telle est l'explication de la parole du disciple bien-aimé dans sa prophétie : Voici les noces de l'Agneau, et l'Épouse s'est préparée (Apocalypse 19, 7).



Dom Prosper Guéranger
Abbé de Solesmes

Mais ce jour de l'arrivée de l'Époux sera en même temps un jour terrible. La sainte Église souvent frémit à la seule pensée des formidables assises devant lesquelles comparaitront tous les hommes. Elle appelle ce jour « un jour de colère, duquel David et la Sibylle ont dit qu'il doit réduire le monde en cendres ; un jour de larmes et d'épouvante. » Ce n'est pas cependant qu'elle craigne pour elle-même, puisque ce jour fixera à jamais sur son front la couronne d'Épouse ; mais son cœur de Mère s'inquiète en songeant qu'alors plusieurs de ses enfants seront à la gauche du Juge, et que, privés de toute part avec les élus, ils seront jetés pieds et mains liés dans ces ténèbres où il n'y aura que des pleurs et des grincements de dents. Voilà pourquoi, dans la Liturgie de l'Avent, l'Église s'arrête si souvent à montrer l'Avènement du Christ comme un Avènement terrible, et choisit dans les Écritures les passages les plus propres à réveiller une terreur salutaire dans l'âme de ceux de ses enfants qui dormiraient d'un sommeil de péché.

Tel est donc le triple mystère de l'Avent. Or, les

formes liturgiques dont il est revêtu, sont de deux sortes : les unes consistent dans les prières, lectures et autres formules, où la parole elle-même est employée à rendre les sentiments que nous venons d'exposer ; les autres sont des rites extérieurs propres à ce saint temps, et destinés à compléter ce qu'expriment les chants et les paroles.

Remarquons d'abord le nombre des jours de l'Avent. La quarantaine est la première forme qu'ait adoptée l'Église pour cette période ; et cette forme est restée dans le rite ambrosien et chez les Orientaux. Si, plus tard, l'Église Romaine et celles qui la suivent l'ont abandonnée, le quaternaire n'en est pas moins exprimé dans les quatre semaines qui ont été substituées aux quarante jours. La nouvelle Naisance du Rédempteur a lieu après quatre semaines, comme la première Naissance eut lieu après quatre mille années, selon la supputation de l'Hébreu et de la Vulgate.

Au temps de l'Avent comme en celui du Carême, les Noces sont suspendues, afin que les joies humaines ne viennent pas distraire les chrétiens des pensées graves que doit leur inspirer l'attente du souverain Juge, ni les amis de l'Époux (St Jean, 3, 29) de l'espérance qu'ils nourrissent chèrement d'être bientôt conviés aux Noces de l'éternité.

Les yeux du peuple sont avertis de la tristesse qui préoccupe le cœur de la sainte Église par la couleur de deuil dont elle se couvre. Hors les fêtes des Saints, elle ne revêt plus que le violet ; le Diacre dépose la Dalmatique, et le Sous-diacre la Tunique. Autrefois même, on usait de la couleur noire en plusieurs lieux, comme à Tours, au Mans, etc. Ce deuil de l'Église marque avec quelle vérité elle s'unit aux vrais Israélites qui attendaient le Messie sous la cendre et le cilice, et pleuraient la gloire de Sion éclipsee, et « *le sceptre ôté de Juda, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui est l'attente des nations* » (Genèse 49, 10). Il signifie encore les œuvres de la pénitence, par lesquelles elle se prépare au second Avènement plein de douceur et de mystère, qui a lieu dans les cœurs, en proportion de ce qu'ils se montrent touchés de la tendresse que leur témoigne cet Hôte divin qui a dit : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes (Proverbes 8, 31). Il exprime enfin la désolation de cette veuve attendant l'Époux qui tarde à paraître. Elle gémit sur la montagne, comme la tourterelle, jusqu'à ce que la voix se fasse entendre qui dira : « *Viens du Liban, mon Épouse ; viens pour être couronnée, car tu as blessé mon cœur* » (Cantique des Cantiques, 5, 8).

Pendant l'Avent, l'Église suspend aussi, excepté aux Fêtes des Saints, l'usage du Cantique Angélique : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae*

voluntatis. En effet, ce chant merveilleux ne s'est fait entendre qu'en Bethléhem sur la crèche de l'Enfant divin ; la langue des Anges n'est donc pas déliée encore ; la Vierge n'a pas déposé son divin fardeau ; il n'est pas temps de chanter, il n'est pas encore vrai de dire : Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté !

A l'Office de la Nuit, la sainte Église retranche aussi, dans les mêmes jours, l'hymne de jubilation, *Te Deum laudamus*. C'est dans l'humilité qu'elle attend le bienfait souverain, et, durant cette attente, elle ne peut que demander, supplier, espérer. Mais à l'heure solennelle, quand, au milieu des ombres les plus épaisses, le Soleil de justice viendra à se lever tout à coup, elle retrouvera sa voix d'action de grâces ; et le silence de la nuit fera place, par toute la terre, à ce cri d'enthousiasme : « Nous vous louons, ô Dieu ! Seigneur, nous vous célébrons ! O Christ ! Roi de gloire, Fils éternel du Père ! pour la délivrance de l'homme, vous n'avez point eu horreur du sein d'une faible Vierge ».

Dans les jours de Férie, avant de conclure chaque heure de l'Office, les Rubriques de l'Avent prescrivent des prières particulières qui doivent se faire à genoux ; le chœur doit aussi se tenir dans la même posture, aux mêmes jours, durant une partie considérable de la Messe. Sous ce rapport, les usages de l'Avent sont totalement identiques à ceux du Carême.

Toutefois, il est un trait spécial qui distingue ces deux temps : c'est que le chant de l'allégresse, le joyeux Alléluia, n'est pas suspendu durant l'Avent, si ce n'est aux jours de Férie. A la Messe des quatre dimanches, on continue de le chanter ; et il forme contraste avec la couleur sombre des ornements. Il est même un de ces dimanches, le troisième, où l'orgue retrouve sa grande et mélodieuse voix, et où la triste parure violette peut un moment faire place à la couleur rose. Ce souvenir des joies passées, qui se retrouve ainsi au fond des saintes tristesses de l'Église, dit assez que, tout en s'unissant à l'ancien peuple pour implorer la venue du Messie, et payer ainsi la grande dette de l'humanité envers la justice et la clémence de Dieu, elle n'oublie cependant pas que l'Emmanuel est déjà venu pour elle, qu'il est en elle, et qu'avant même qu'elle ait ouvert la bouche pour demander le salut, elle est déjà rachetée et marquée pour l'union éternelle. Voilà pourquoi l'Alleluia se mêle à ses soupirs, pourquoi sont empreintes en elle toutes les joies et toutes les tristesses, en attendant que la joie surabonde à la douleur, en cette nuit sacrée qui sera plus radieuse que le plus brillant des jours. ■

Décembre 2019

	<p>PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr</p>	<p>CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE</p>	<p>ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR</p>
	M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16		
Di 1^{er} 1 ^{er} dimanche de l'Avent (1 ^{er} cl.)	10h45 Grand-Messe pour les vocations sacerdotales et religieuses puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 2 Sainte Bibiane, Vierge Martyre (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 3 Saint François-Xavier, Conf., Ap. des Indes (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 4 Saint Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur (III ^e cl.) Mémoire de Sainte Barbe, Vierge et Martyre	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. Pas de Messe	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 5 Férie (III ^e cl.) ; <i>Strasbourg</i> : Sainte Attale, V. (III ^e cl.) Mémoire de Saint Sabbas, Abbé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 6 Saint Nicolas, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur pour les défunts du Prieuré et acte de réparation au Sacré-Cœur		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur 19h15 Heure-Sainte avec chapelet, confessions
Sa 7 Saint Ambroise, Evêque et Docteur (III ^e cl.) Abstinence et jeûne recommandés 1^{er} samedi du mois		17h30 Confessions 17h30 Rosaire 18h30 Messe lue du CIM 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction	17h30 Rosaire, confessions 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie pour les vocations sacerdotales et religieuses 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas
Di 8 Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge (1 ^{er} cl.)	10h45 Grand-Messe suivie des engagements dans la Milice de l'Immaculée puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Engagement dans la MI	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe suivie des engagements dans la Milice de l'Immaculée
Lu 9 Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 10 Férie (III ^e cl.) ; Mémoire de S. Melchior, Pape et Martyr			
Me 11 Saint Damase 1 ^{er} , Pape et Confesseur (III ^e cl.)	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 12 Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 13 Sainte Lucie, Vierge et Martyr (III ^e cl.) <i>Strasb.</i> : Ste Odile, Vierge, Patronne de l'Alsace (1 ^{er} cl.)	7h15 Messe lue	19h30 Cercle S. Pie X	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue M. l'abbé Romanens
Sa 14 Férie (III ^e cl.)		Récollecion du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X à l'Etoile du Matin	
			15h30-17h Croisade Eucharistique 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue (Confessions : Abbé Romanens)

Di 15	3 ^{ème} dimanche de l'Avent, <i>Gaudete</i> (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe, <i>pas de confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe chantée par la chorale de l'Etoile du Matin
Marché de Noël après la Grand-Messe				
Lu 16	Saint Eusèbe, Evêque et Martyr (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Ste Adélaïde, Veuve</i> (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 17	Férie (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h30 Catéchisme pour adultes	
Me 18	Des Quatre-Temps (II ^e cl.) Jeûne et abstinence recommandés	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 19	Férie (II ^e cl.)	7h15 Messe lue		
Ve 20	Des Quatre-Temps (II ^e cl.) Abstinence, jeûne recommandé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 21	Saint Thomas, Apôtre. (II ^e cl.) Mémoire des Quatre-Temps			
Di 22	4 ^{ème} dimanche de l'Avent (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> Quête pour le Prieuré 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Quête pour les fleurs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Cercle Saint Pie X
Lu 23	Férie (II ^e cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Saint Dagobert, Roi</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 24	Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur (I ^e cl.) Jeûne et abstinence recommandés	8h00 Messe lue de la Vigile 23h15 Veillée de Noël Confessions : 8h45-11h00 et 22h30-23h45	M. l'abbé Baudot 23h15 Veillée de Noël Conf. : 22h30-23h45	8h00 Messe lue de la Vigile 23h15 Veillée de Noël Confessions : 8h45-12h00 et 22h00-23h45
Me 25	Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ (I ^e cl.) Fête d'obligation <i>En la fête de Noël, on ne communie qu'une fois</i>	0h00 Procession à la crèche et Messe de Minuit 10h15 <i>Confessions</i> 10h45 Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	M. l'abbé Baudot 0h00 Messe de Minuit 9h30 <i>Confessions</i> 10h00 Grand-Messe	0h00 Procession à la crèche et Messe de Minuit, suivie d'une petite collation 8h00 Messe lue de l'Aurore 9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Je 26	Saint Etienne, Premier Martyr (II ^e cl.)	9h30 <i>Confessions</i> 10h00 Messe chantée		9h30 Chapelet 10h00 Messe chantée M. l'abbé Romanens
Ve 27	Saint Jean, Apôtre et Evangéliste (II ^e cl.)	7h15 Messe lue		
Sa 28	Les Saints Innocents, Martyrs (II ^e cl.)			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue M. l'abbé Romanens
Di 29	Dans l'octave de la Nativité (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe suivie de la bénédiction du vin, <i>pas de confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe suivie de la bénédiction du vin M. l'abbé Jehl
Lu 30	Dans l'octave de la Nativité de Notre-Seigneur (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 31	Dans l'octave de la Nativité de Notre-Seigneur (II ^e cl.) Mémoire de Saint Sylvestre, Pape et Confesseur	18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée 19h30 Salut du Saint-Sacrement avec chant du <i>Te Deum</i> (indulgence plénière) Après la Messe : chocolat et vin chauds		18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée 19h30 Salut du Saint-Sacrement avec chant du <i>Te Deum</i> (indulgence plénière) M. l'abbé Jehl
Me 1^{er}	Fête de la Circoncision de N.-S. (I ^e cl.)	9h30 <i>Confessions</i> 10h00 <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée		9h30 Chapelet 10h00 <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée M. l'abbé Jehl

D'Abu Dhabi à la Pachamama, la logique d'un pape conciliaire

La Porte Latine, 20 novembre 2019

NÉ VIGOUREUSE protestation récemment adressée au pape François et signée par quelques noms connus dans l'Église, dont les professeurs Roberto de Mattei, Stéphane Mercier, Paolo Pasqualucci, Philippe Pichot-Bravard, ou encore Mgr Carlo Maria Viganò, rappelle les actes sacrilèges posés par le pape durant le synode pour l'Amazonie. Citation :

« Le 4 octobre, le pape François a assisté à un acte d'adoration idolâtre de la déesse païenne Pachamama.

Il a permis que ce culte ait lieu dans les Jardins du Vatican, profanant ainsi le voisinage des tombes des martyrs et de l'église de l'apôtre Pierre.

Il a participé à cet acte de culte idolâtre en bénissant une image en bois de la Pachamama.

Le 7 octobre, l'idole de la Pachamama a été placée devant l'autel principal à Saint-Pierre, puis transportée en procession dans la salle du Synode. Le pape François a dit des prières lors d'une cérémonie dont cette image faisait partie, et a ensuite rejoint cette procession.

Lorsque des images en bois de cette divinité païenne furent retirées de l'église de Santa Maria in Traspontina, où elles avaient été placées de manière sacrilège, et jetées dans le Tibre par des catholiques indignés par cette profanation de l'église, le pape François, le 25 octobre, a présenté ses excuses et une autre image en bois de Pachamama a été replacée dans l'église. Ainsi, une nouvelle profanation a été entreprise.

Le 27 octobre, lors de la messe de clôture du synode, il a recueilli une coupe utilisée lors du culte idolâtre de la Pachamama et l'a placée sur l'autel.

Le pape François lui-même a confirmé que ces images en bois étaient des idoles païennes. Lorsqu'il a présenté ses excuses pour le retrait de ces idoles d'une église catholique, il les a spécifiquement appelées Pachamama, du nom d'une fausse déesse de la terre mère selon la croyance religieuse païenne en Amérique du Sud ».

L'intérêt de ce document ne s'arrête pas là. Il met en évidence le lien entre cette pratique sacrilège et les principes énoncés dans le « Document sur la fra-

ternité humaine », déclaration signée à Abu Dhabi par le pape François et Ahmad Al-Tayyeb, le Grand Imam de la mosquée Al-Azhar, le 4 février 2019. Cette déclaration affirme :

« Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. Cette Sagesse divine est l'origine dont découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différents. »

Les rédacteurs le soulignent, ces actes rendent vaine la tentative d'explication selon laquelle le document d'Abu Dhabi fait référence à la volonté permissive de Dieu (il permettrait les fausses religions comme il permettrait le mal). Non, comme l'a redit encore le pape lui-même dans son allocution du 3 avril 2019 en répondant à la question « Pourquoi Dieu permet-il qu'il y ait tant de religions ? » : « Dieu a voulu permettre cela » parce que, alors qu'« il y a beaucoup de religions », elles « regardent toujours au ciel, elles regardent Dieu ». Le sens obvie de cette déclaration est que les religions sont bonnes parce qu'elles « regardent toujours au ciel, elles regardent Dieu ».

Conclusion des rédacteurs de cette protestation : il y a dans ces actes ainsi justifiés par des déclarations hétérodoxes, une violation grave du premier commandement – Tu adoreras Dieu seul.

Le pape François se montre d'une logique implacable. Critiqué sur le document d'Abu Dhabi, il s'était justifié : « du point de vue catholique, le document ne s'est pas éloigné d'un millimètre de Vatican II. Il est même cité, parfois. Le document a été rédigé dans l'esprit de Vatican II » (*Osservatore Romano* du 12 février 2019). Comme nous le soulignons à l'époque, il était difficile de dire plus clairement que cette initiative œcuménique était un fruit du Concile.

Si les actes sacrilèges du Synode pour l'Amazonie doivent être dénoncés et s'ils descendent logiquement du « Document sur la fraternité humaine » ; alors, si ce dernier est le fruit du Concile Vatican II, nous ne pouvons qu'encourager les signataires à se montrer eux aussi d'une logique implacable afin de ne pas se condamner à blâmer des effets dont ils persisteraient à chérir – ou du moins ignorer – les causes : qu'ils osent remettre en cause non seulement les fruits mortifères qu'il produit mais le Concile Vatican II lui-même. ■

Il y a cinquante ans : Déclaration du P. Calmel

Revue Itinéraires, n°139 de janvier 1970

IL Y A cinquante ans, le père Calmel rédigeait cette déclaration pour proclamer publiquement son choix de refuser le nouvel Ordo de Paul VI et de s'en tenir à la messe de toujours.

LA MESSE TRADITIONNELLE

Je m'en tiens à la Messe traditionnelle, celle qui fut codifiée, mais non fabriquée, par saint Pie V, au XVI^e siècle, conformément à une coutume plusieurs fois séculaire. Je refuse donc l'Ordo Missæ de Paul VI.

Pourquoi ? Parce que, en réalité, cet Ordo Missæ n'existe pas. Ce qui existe c'est une Révolution liturgique universelle et permanente, prise à son compte ou voulue par le Pape actuel, et qui revêt, pour le quart d'heure, le masque de l'Ordo Missæ du 3 avril 1969. C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter le masque de cette Révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la Messe dans un rite équivoque.

UNE RÉFORME RÉVOLUTIONNAIRE

Si nous acceptons ce rite nouveau, qui favorise la confusion entre la Messe catholique et la Cène protestante – comme le disent équivalement deux Cardinaux et comme le démontrent de solides analyses théologiques – alors nous tomberons sans tarder d'une Messe interchangeable (comme le reconnaît du reste un pasteur protestant) dans une Messe carrément hérétique et donc nulle. Commencée par le Pape, puis abandonnée par lui aux églises nationales, la réforme révolutionnaire de la messe ira son train d'Enfer. Comment accepter de nous rendre complices ?

Vous me demanderez : en maintenant, envers et contre tout, la Messe de toujours, avez-vous réfléchi à quoi vous vous exposez ? Certes. Je m'expose, si je peux dire, à persévérer dans la voie de la fidélité à mon sacerdoce, et donc à rendre au Souverain Prêtre, qui est notre Juge Suprême, l'humble témoignage de mon office de prêtre. Je m'expose encore à rassurer des fidèles désespérés, tentés de scepticisme ou de désespoir. Tout prêtre en effet qui s'en tient au rite de la Messe codifié par saint Pie V, le grand Pape dominicain de la Contre-Réforme, permet aux fidèles de participer au Saint Sacrifice sans équivoque possible ; de communier, sans risque d'être dupe, au Verbe de Dieu incarné et immolé, rendu réellement présent sous les saintes espèces. En revanche, le prêtre qui se plie au nouveau rite, forgé de toutes pièces par Paul VI, collabore pour sa part à instaurer progressivement une Messe mensongère où la présence du Christ ne sera plus véritable, mais sera transformée en un mé-

morial vide ; par le fait même le Sacrifice de la Croix ne sera plus réellement et sacramentellement offert à Dieu ; enfin la communion ne sera plus qu'un repas religieux où l'on mangera un peu de pain et boira un peu de vin ; rien d'autre comme chez les protestants. – Ne pas consentir à collaborer à l'instauration révolutionnaire d'une Messe équivoque, orientée vers la destruction de la Messe, ce sera se vouer à quelles mésaventures temporelles, à quels malheurs en ce monde ? Le Seigneur le sait dont la grâce suffit. En vérité la grâce du Cœur de Jésus, dérivée jusqu'à nous par le Saint Sacrifice et par les sacrements, suffit toujours. C'est pourquoi le Seigneur nous dit si tranquillement : celui qui perd sa vie en ce monde à cause de moi la sauve pour la vie éternelle.

JE RECONNAIS L'AUTORITÉ DU SAINT-PÈRE

Je reconnais sans hésiter l'autorité du Saint-Père. J'affirme cependant que tout Pape, dans l'exercice de son autorité, peut commettre des abus d'autorité. Je soutiens que le Pape Paul VI commet un abus d'autorité d'une gravité exceptionnelle lorsqu'il bâtit un rite nouveau de la Messe sur une définition de la Messe qui a cessé d'être catholique. « La Messe, écrit-il dans son Ordo Missæ, est le rassemblement du peuple de Dieu, présidé par un prêtre, pour célébrer le mémorial du Seigneur. » Cette définition insidieuse omet de parti-pris ce qui fait catholique la Messe catholique, à jamais irréductible à la Cène protestante. Car dans la Messe catholique il ne s'agit pas de n'importe quel mémorial ; le mémorial est de telle nature qu'il contient réellement le Sacrifice de la Croix, parce que le corps et le sang du Christ sont rendus réellement présents par la vertu de la double consécration. Cela apparaît à ne pouvoir s'y méprendre dans le rite codifié par saint Pie V, mais cela reste flottant et équivoque dans le rite fabriqué par Paul VI. De même, dans la Messe catholique, le prêtre n'exerce pas une présidence quelconque ; marqué d'un caractère divin qui le met à part pour l'éternité, il est le ministre du Christ qui fait la Messe par lui ; il s'en faut de tout que le prêtre soit assimilable à quelque pasteur, délégué des fidèles pour la bonne tenue de leur assemblée. Cela, qui est tout à fait évident dans le rite de la Messe ordonné par saint Pie V, est dissimulé sinon escamoté dans le rite nouveau.

La simple honnêteté donc, mais infiniment plus l'honneur sacerdotal, me demandent de ne pas avoir l'impudence de trafiquer la Messe catholique, reçue au jour de l'Ordination. Puisqu'il s'agit d'être loyal, et surtout en une matière d'une gravité divine, il n'y a pas d'autorité au monde, serait-ce une autorité pontificale, qui puisse m'arrêter. Par ailleurs la première preuve de fidélité et d'amour que le prêtre ait à donner à Dieu et aux hommes c'est de garder intact le dépôt infiniment précieux qui lui fut confié lorsque l'évêque lui imposa les mains. C'est d'abord sur cette preuve de fidélité et d'amour que je serai jugé par le Juge Suprême. J'attends en toute confiance de la Vierge Marie, la Mère du Souverain Prêtre, qu'elle m'obtienne de rester fidèle jusqu'à la mort à la Messe catholique, véritable et sans équivoque.

TUUS SUM EGO, SALVUM ME FAC. ■

ACTIVITÉS A PRÉVOIR*(mises à jour : en italique)***Catéchisme pour enfants**➤ **Trois chapelles**

Décembre : 4, 11 et 18
 Janvier : 8, 15, 22 et 29
 Février : 5 et 12

Catéchisme pour adultes➤ **Colmar**

Tous les mercredi à 19h30

➤ **Cravanche**

Mardi 17 décembre 18h30

Croisade Eucharistique➤ **Colmar**

Samedi 14 décembre à 15h30

Samedi 18 janvier à 15h30

Samedi 8 février à 15h30

Cercle Saint-Pie X➤ **Mulhouse**

Mardi 10 décembre à 19h30

➤ **Colmar**

Samedi 21 décembre à 19h30

Samedi 25 janvier à 19h30

Samedi 15 février à 19h30

➤ **Cravanche**

Vendredi 13 décembre à 19h30

JTC à Colmar

➤ Samedi 7 décembre : réunion

➤ Dimanche 15 décembre : marché de Noël

➤ Mardi 24 décembre : veillée de Noël

➤ Samedi 11 janvier : réunion

➤ Samedi 8 février : réunion

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

➤ Dimanche 8 décembre

➤ Dimanche 12 janvier

Quêtes spéciales➤ **Mulhouse**

22 décembre : Prieuré

19 janvier : Prieuré

➤ **Colmar**

22 décembre : Projet façade

19 janvier : Projet façade

➤ **Cravanche**

22 décembre : Fleurissement

19 janvier : Fleurissement

Tiers-Ordre de Saint-Pie X

➤ Récollecion à l'Etoile du Matin

Samedi 14 décembre 2019

Samedi 7 mars 2020

Samedi 13 juin 2020

Dimanche 1^{er} décembre

➤ Mulhouse : récollecion de l'Avent pour tous les fidèles

Dimanche 15 décembre

➤ Dans les trois chapelles : Marché de Noël

Dimanche 12 janvier

➤ Les 3 chapelles sont invitées à Colmar pour la Fête de Noël : Gd-Messe, repas paroissial, théâtre par l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle (Camblain l'abbé), Galettes des Rois.

Dimanche 26 janvier

➤ Etoile du Matin : Journée catholique du Doyenné de Strasbourg

Lundi 27 janvier

➤ Colmar : adoration perpétuelle

Dimanche 10 mai

➤ Pour les trois chapelles : premières communions et professions de foi

RETRAITES SPIRITUELLES

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Enney.

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 18-23 novembre : St-Ignace Dames, Gastines.

➤ 18-23 novembre : Retraite Mgr Lefebvre, Le Moulin du Pin.

➤ 25-30 novembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 2-5 décembre : Retraite foyer, Enney.

➤ 2-7 décembre : Retraite mariale montfortaine, Le Moulin du Pin.

➤ 9-14 décembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 9-14 décembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Enney.

➤ 6-11 janvier : St-Ignace Messieurs, Enney.

➤ 6-11 janvier : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 13-18 janvier : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 20-25 janvier : St-Ignace Dames, Gastines.

➤ 27 janvier-1^{er} février : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 10-15 février : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 10-15 février : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 17-22 février : St-Ignace Dames, Enney.

➤ 24-29 février : St-Ignace Messieurs, Pointet.

NEUVAINNE À L'IMMACULÉE CONCEPTION*Du 29 novembre au 7 décembre***Prière de saint Pie X**

Virgine très Sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Virgine Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi, et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Ève.

O vous, notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre Conception, accueillez nos prières, et, nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le Trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.
Ainsi soit-il !

Trois fois l'invocation

« Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

CARNET PAROISSIAL*Nous prions pour nos défunts du mois de décembre***À Mulhouse**

Mlle Marie-Anne Dentz, † 1993 à 71 ans
 Mlle Marie-Madeleine Rimaud, † 1998 à 86 ans
 Mlle Hélène Gasser, † 2002 à 93 ans
 M. Joseph Babé, † 2004 à 83 ans
 Mme Léa Sticotti, † 2009 à 81 ans
 M. Gérard Dantzer, † 2010 à 75 ans
 M. Jean-Baptiste Martinez, † 2012 à 90 ans

À Colmar

Mme. Jeanne Buchmann, † 1980 à 80 ans
 M. Oscar Haumesser, † 1983 à 76 ans
 Mme Clotilde Boehm, † 1988 à 83 ans
 M. René Deiss, † 1991 à 86 ans
 Mme Marie-Louise Zurlinden, † 1995 à 64 ans
 Mme Anna-Joséphine Biellmann, † 1997 à 81 ans
 Mlle Léonie Spiehlmann, † 1999 à 90 ans
 M. Paul Jaeger, † 1999 à 94 ans
 M. Alphonse Grandadam, † 2000
 Mlle Marceline Kieffer, † 2010 à 88 ans
 Mlle Marie-Thérèse Jehl, † 2012 à 92 ans
 Mme Marie-Thérèse Jehl, † 2013 à 90 ans
 M. Bernard Rohrer, † 2014 à 74 ans
 Mme Christiane Zwickert, † 2015 à 80 ans
 M. Joseph Fritsch, † 2016 à 90 ans

À Cravanche

M. Claude Jeantet, † 2009 à 83 ans
 Mme Carmen Triplana, † 2015 à 86 ans
 Mme Gladys Debono, † 2018 à 94 ans

INTENTIONS DU MOIS**Croisade Eucharistique :**

➤ La conversion des pécheurs

Rosaire Vivant :

➤ Pour la propagation de la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie

VOTRE AIDE... MERCI !**Quête pour les Missions (Octobre)**

Mulhouse : 405 €

Colmar : 1140 €

Cravanche : 446 €

Vente de gâteaux (Novembre)

Solde caisse pélé : 952 €

Mulhouse : + 133 €

Colmar : + 185 €

Cravanche : + 150 €

Nouveau solde : 1420 €

(Objectif : 6000 € !)

HONORAIRES

Messe : 17 €

Neuvaine : 170 €

Trentain : 680 €